

## Communiqué

### **L'ADH, Association nationale des Directrices et des Directeurs d'Hôpital, lance la première édition des Prix des valeurs hospitalières**

*Paris, le 10 novembre 2015 – Le groupe « Egalité des chances »<sup>(1)</sup> de l'ADH lance la première édition des Prix des valeurs hospitalières, qui seront remis lors des 24<sup>èmes</sup> Journées nationales de l'Association, programmées les 24 et 25 mars 2016. Deux prix seront décernés, récompensant les établissements ayant mis en place des actions innovantes et exemplaires en matière de lutte contre les discriminations, lancées à destination des usagers d'une part et des personnels hospitaliers d'autre part.*

Les Prix ADH des valeurs hospitalières ont pour objectif de **valoriser les bonnes pratiques mises en place dans les établissements publics de santé pour faire vivre les valeurs fondatrices de la République et du Service Public Hospitalier** : l'égalité d'accueil et de prise en charge des usagers, la neutralité face aux croyances et aux opinions des usagers, la continuité et la permanence des soins et l'adaptabilité des services en vue de l'intérêt général et des besoins de la population.

Pour la première édition, les Prix ADH des valeurs hospitalières récompenseront les projets développés par les établissements pour favoriser l'égalité à l'Hôpital. Deux prix seront remis : le **Prix « Usagers »**, récompensant une initiative mise en place pour garantir l'égalité d'accueil et de prise en charge des usagers au sein de l'Hôpital et le **Prix « Personnels hospitaliers »**, récompensant une initiative mise en place pour assurer l'égalité de traitement des personnels hospitaliers. **Chaque prix sera doté d'un montant de 2 000 €** et les projets récompensés feront l'objet d'un **dossier de présentation dans l'un des numéros de la revue de l'Association, le JADH.**

Les **CH, CHU/CHRU, ESPIC et EHPAD dépendant d'un CH ou d'un CHRU** sont invités à participer, en complétant d'ici le 29 janvier 2016 le dossier de candidature disponible sur le site internet de l'Association ([www.adh-asso.org](http://www.adh-asso.org)). Les dossiers seront examinés par un jury composé de membres du groupe de travail « Egalité des chances » et présidé par Maryvonne Lyazid, sur la base des critères suivants : **cohérence** avec les objectifs du prix ; **originalité** du projet ; **évaluation** des résultats ; **reproductibilité** du projet ; **diversité des partenariats**. **Les Prix seront remis par la Présidente du jury et le Président de l'ADH le jeudi 24 mars à 17h00, lors de la 24<sup>e</sup> édition des Journées nationales ADH.**

*En annexe : dossier de candidature*

---

#### <sup>(1)</sup> Le groupe de travail « Egalité des chances » de l'ADH

Relancé en début d'année 2015 sous l'impulsion du président et du Bureau national de l'ADH, le groupe de travail est piloté par **Christine Girier Diebolt** et **Sophie Beaupère**, vice-présidentes de l'Association.

Un appel à participation lancé auprès de l'ensemble des adhérents a permis de constituer un groupe de travail comprenant plus de **20 membres actifs, représentatifs de la profession dans toute sa diversité.**

Le groupe est conseillé et soutenu dans cette démarche par **Maryvonne LYAZID**, ancienne Conseillère santé de la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et ancienne Adjointe du Défenseur des droits en charge de la lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité des droits.

---

#### Contact presse

Morgane Le Gall / Responsable de la communication et des affaires générales  
T. 01 45 65 76 92 - Mob. 06 28 46 35 81 - e-mail. [permanence@adh-asso.org](mailto:permanence@adh-asso.org)